

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 15 AVRIL 2024
37-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Lundi quinze avril** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire de Reillanne.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Cécile Abbas, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi, Fanny Labessoulhe, Jean-Yves Domalain.

Procuration : Sébastien Terrarova à Claire Dufour ; Christine Baptiste à Bernard Giorgi ; Francis Marguerite à Marion Adlauer

Absents : Françoise Simon, Xavier Bianchi, Jérôme Chevalier, Fabien Gervais-Briand.

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Contrats départementaux de solidarité territoriale 2024-2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Délibération n° V-SCC-1 du 22 juin 2023 approuvant les principes de la contractualisation 2024-2026 avec les territoires et définissant les deux grands axes stratégiques ;

Vu la délibération n° V-SCC-1 du 22 MARS 2024 approuvant huit contrats départementaux de solidarité territoriale 2024-2026 ;

Vu le contrat du territoire Haute-Provence - Pays de Banon annexé,

Considérant la démarche engagée par le Département pour la période 2024-2026, l'ensemble des travaux conduits à l'échelle des territoires d'EPCI et le contrat portant sur le territoire qui définit l'engagement des partenaires ainsi que les modalités d'exécution pour le volet territorial,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'adhérer au contrat départemental de solidarité territoriale 2024 – 2026 du territoire Haute-Provence - Pays de Banon,
- **Autorise** Madame le Maire à signer ce contrat ainsi que tout document y afférant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 15/04/2024

Le Maire, Claire DUFOUR



Date de transmission de l'acte: 17/04/2024
Date de reception de l'AR: 17/04/2024
004-210401600-DE_037_2024-DE
A G E D I